

Le patronat très critique

LUXEMBOURG L'idée d'un congé de paternité à dix jours ne plaît pas vraiment au patronat. La proposition, issue de la Commission européenne, pose un réel problème au Grand-Duché, qui offre actuellement deux jours de congés aux jeunes papas. Pour le directeur de

la Chambre de commerce, Carlo Thelen, il conviendrait d'abord d'appliquer l'accord luxembourgeois trouvé entre partenaires sociaux qui doit porter de deux à cinq jours le congé de paternité. «C'est une proposition de directive complexe dont il faut discuter. Je

pense que cela durera encore longtemps. Ce serait bien si on appliquait le plus vite possible le paquet luxembourgeois», estime Carlo Thelen.

Pour Romain Schmit, de la Fédération des artisans, les partis politiques sont déjà en campagne électorale sur ce sujet.